

AUTORISATION INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR)

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les différents textes et comprendre le contexte de mise en application de l'AIPR
- Reconnaître les différents réseaux sensibles
- Connaître les principes et caractéristiques des différents réseaux et les reconnaître sur un chantier
- Lire et comprendre les récépissés de DT/DICT
- Repérer et anticiper les situations à risques
- Respecter les consignes de sécurité en cas d'accroche de réseaux

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié intervenant à proximité des réseaux aérien souenterrés. Obligatoire dans le cadre d'un ATU, pour les conducteurs d'engin(s).

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur du Bâtiment, Travaux Publics ou auditeur sur la réforme DT/DICT

PRÉREQUIS

Aucun niveau spécifique. Pièce d'identité valide obligatoire à présenter pour l'examen

MOYENS, SUIVI, ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours remis aux participants
- Attestation de formation en fin de parcours
- Plateforme vidéo

PROGRAMME

- Contexte et réglementation
- La mise en œuvre du chantier
- Préparer son intervention
- Travailler à proximité des réseaux
- Règles de sécurité les 4A

EVALUATION

- QCM dématérialisé
- Test blanc
- Passage du test suite à la formation

PRISE EN CHARGE

OPCO, autre financement : nous consulter

Statistique satisfaction : 95%

Statistique de formation : 98%

Tarif : 150€ HT* / participant

Durée : 1 jour (7h inter ou intra entreprise)

Format : Présentiel ou e-learning

Session garantie pour 5 participants minimum

*Tarif intra entreprise sur demande

Envie de vous inscrire à cette formation ?

Contactez Julien Soriot

07 88 66 68 90

contact@fcp-academy.fr